

Peru 820

Berne, le 10 juin 1982 - Mr/pm ✓

NOTE DE DOSSIER

Visite du Ministre péruvien de l'industrie, du tourisme et de l'intégration, Persivale Serrano, à Berne, le 8 juin 1982.

Le Ministre péruvien de l'industrie, du tourisme et de l'intégration, Ing. Roberto Persivale Serrano (P), est reçu le 8 juin 1982 à Berne par M. Directeur Jolles (J). L'Ambassadeur Peter Cannock (représentant l'Ambassadeur Solari, malade) ainsi que le soussigné participent également à l'entretien.

P est de passage en Suisse à la tête d'une délégation péruvienne pour un séminaire, organisé la veille à Zurich conjointement par le Bureau de l'ONUDI dans cette ville et la Chambre de commerce latino-américaine en Suisse, sur le thème "Coopération industrielle avec le Pérou". Il arrive de Bâle où il vient de s'entretenir avec nos sociétés chimiques (politique de contrôle des prix au Pérou).

P rappelle la position importante des investissements suisses dans son pays: selon les statistiques péruviennes, la Suisse arrive en effet au 2ème rang (fin 1980: US \$ 138,2 mios, 16 %), derrière les USA (US \$ 382,5 mios, 43 %). Dans ce contexte, P expose dans les grandes lignes la nouvelle loi sur l'industrialisation, acceptée il y a dix jours par le Parlement, qui institue une double participation des ouvriers à la gestion ("labor shares") et aux profits ("common shares"). Cette législation - qui est censée créer une meilleure entente entre le gouvernement, les entreprises et les employés - a été bien accueillie sur place, également par les firmes étrangères.



- 2 -

Passant au domaine du tourisme, P nous informe de l'avancement du projet de Machu Picchu. La maison Habegger/Von Roll est bien placée dans un appel d'offres international (financement BIRD), auquel participent aussi des firmes française, brésilienne, espagnole et autrichienne.

Puis, P se renseigne sur la suite donnée à la requête péruvienne d'une expertise suisse en matière de tourisme. J confirme à son interlocuteur notre intérêt à procéder à une telle évaluation. Comme il existe déjà nombre d'études à ce sujet et pour éviter un double-emploi, les experts que nous avons réussi à mobiliser en Suisse souhaitent toutefois recevoir l'essentiel de cette documentation avant de se mettre au travail. P pourrait encore voir la chose à Lima avec notre Ambassade, qui est chargée de réunir ce matériel.

P se demande comment amener Swissair au Pérou, question déjà évoquée lors de la visite de J à Lima en novembre 1981. J indique qu'il a soumis la chose à SR dès son retour. Le problème se situe au niveau des droits d'atterrissage dans les autres pays latino-américains (Argentine et Chili sur la ligne du Brésil). Peut-être que les négociations en cours entre SR et le Venezuela pourraient offrir une possibilité ? Les chances ne paraissent pas élevées, à moins que le Pérou et le Venezuela ne parviennent à s'entendre dans le cadre du Pacte andin, comme le remarque P.

Pour terminer, J déclare à son interlocuteur que le follow-up de toutes les affaires discutées à Lima se poursuit, en particulier par l'intermédiaire de l'Ambassade de Suisse à Lima.


J.-J. Maeder